

Les états généraux de la presse togolaise



Les officiels

**LES JALONS D'UN
NOUVEAU DÉPART POSÉS
LE CONAPP ET L'ATOPEL
SATISFAITS DES TRAVAUX**

P.1

**Délégation à l'Organisation du
Secteur Informel
LA PREMIÈRE AGENCE
OFFICIELLEMENT
INSTALLÉE À LOMÉ**

P.2



Ingrid AWADE, DG DOSI

N° 400 du 09 juillet 2014 / Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: Saint-Louis

**LA MAJORITÉ
SILENCIEUSE MOBILISE
UNE GRANDE FOULE POUR
SOUTENIR FAURE
GNASSINGBÉ**

P.4

**Ministère de l'Environnement et
des Ressources Forestières**

**UN RÉSEAU DE FABRICANTS
DE FAUX PAPIERS
D'AUTORISATION
D'IMPORTATION DE BOIS
DÉCELÉ**

P.3

**QU'ATTEND LE MINISTRE ANDRÉ JOHNSON POUR
PUNIR LE SIEUR NABIÉMA ET SES COMPLICES ?**

Le Ministre André Johnson
de l'Environnement
et des Ressources Forestières



**Gestion des relations
avec la clientèle**



Table d'honneur,
au micro Djétéli Gnadé,
DG CEET

**LA CEET
FORME SES
AGENTS**

P.2

Après le rejet de la loi sur les réformes politiques



Jean Pierre Fabre de l'ANC

**FABRE DANS LES
RUES DE PARIS ET
BRUXELLES**

**ENCORE UNE PERTE DE TEMPS
DU PRÉSIDENT DE L'ANC QUI
SE TROMPE TOUJOURS DE
STRATÉGIE**

P.4

Délégation à l'Organisation du Secteur Informel LA PREMIÈRE AGENCE OFFICIELLEMENT INSTALLÉE À LOMÉ

Le secteur informel au Togo occupe une grande place dans l'évolution du tissu économique. Il occupe même un grand nombre de togolais exerçant des activités diversifiées pour subvenir à leurs besoins. Les activités de ce secteur sont entre autres les petits métiers ou activités de subsistances relevant de la branche commerce, les micro-entreprises de type traditionnel de la branche industrie manufacturière. Il s'avère indispensable que le secteur soit organisé pour plus de rentabilité des activités. C'est justement à ce titre que la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) a été créée.

Aujourd'hui, la DOSI rentre dans la phase active ses actions avec la mise en place des structures de fonctionnement. Ainsi, le 1er juin 2014, elle a procédé au lancement de sa première agence dans la commune de Lomé - Golfe, au cours d'une cérémonie organisée dans l'enceinte de ses locaux à Lomé. L'objectif visé est de rapprocher les structures de la DOSI des populations concernées pour relever le défi de la création d'emplois et ainsi se mettre au service



Les femmes du secteur informel

de l'économie informelle et de la relance de l'économie nationale.

La ministre du commerce et de la promotion du secteur privé Bernadette Légzim Balouki, a au cours de la cérémonie fait remarquer que le secteur informel est un important pan de l'économie nationale qui regroupe environ 80 % de la population, contribue à près de 40 % au Produit Intérieur Brut (PIB) de la nation et constitue un régulateur tant économique que social. « Sortir de l'informel, c'est affirmer sa citoyenneté, c'est réaliser son développement et son épanouissement personnel en participant aux actes quotidiens de la nation » a souligné Bernadette Légzim Balouki. Selon elle, cette cérémonie s'inscrit dans le processus de la mise en place progressive des représentations de la DOSI dans chacune des régions économiques du pays pour rapprocher ses services des populations cibles et

favoriser ainsi la dynamisation et l'éclosion des activités génératrices de revenu.

« La décentralisation des services de la DOSI est bénéfique pour le secteur informel, deuxième pilier de notre économie de par son poids et son PIB dans l'économie nationale » a affirmé Koffi Mélébou, préfet du Golfe. Celui-ci reconnaît la hauteur du travail qui reste à faire et les défis qu'il faudra relever. « Madame, la structure que vous dirigez a une lourde tâche » a-t-il lancé à Ingrid Awadé, la directrice générale de la DOSI.

La Directrice de DOSI, après avoir précisé la part du secteur informel dans l'économie togolaise, a rappelé la mission de la DOSI. « La Délégation à l'Organisation du Secteur Informel répond à la volonté du gouvernement togolais de valoriser les atouts et opportunités de l'informel et de restructurer ce secteur pour en faire un véritable outil de développement



Ingrid AWADÉ, DG DOSI

économique et social inclusif», s'est ainsi exprimée Ingrid Awadé. Elle est revenue sur les objectifs de la mise en place des agences de la DOSI à travers le territoire national. Pour elle, l'objectif général de la stratégie de décentralisation est de rapprocher les structures de la DOSI des populations concernées aux fins de favoriser l'éclosion et l'appui des initiatives individuelles ou collectives, porteuses de création d'emplois et d'inclusion économique et sociale, conformément aux exigences de la Stratégie de Croissance Accélérée et de la Promotion de l'Emploi (SCAPE) pour la réduction de la pauvreté et de la lutte contre la vulnérabilité. La directrice générale a précisé qu'à terme, les opérateurs informels disposeront, dans chaque chef-lieu de région entre autres d'un cadre d'échange d'information, de conseils et d'appui technique dans

un contexte de restructuration et de dynamisation de leurs activités ; de documents d'identification leur permettant les formalités administratives, la libre circulation, l'accès aux crédits bancaires et services financiers ; de guichet unique allégeant les procédures de création d'entreprise, de paiement des impôts, de transfert des titres de propriété, d'obtention de permis de construction ou encore d'exécution des contrats et de règlement des litiges.

La DOSI à la différence des autres agences de l'Etat, est une institution rattachée à la présidence de la République compte tenu de son caractère transversal lui permettant de travailler en partenariat avec plusieurs ministères tels que celui en charge de l'agriculture, de l'artisanat, du commerce, du transport, de l'emploi, des arts et de la culture, du développement à la base, du secteur privé entre autres. Son objectif est de dynamiser, organiser et structurer le secteur informel de manière à lui permettre de créer des emplois et de réduire la pauvreté tout en lui insufflant une dynamique de leadership dans le processus de relance de l'économie nationale.

Richard Komlan Folly

Gestion des relations avec la clientèle LA CEET FORME SES AGENTS

Le management de l'entreprise, c'est aussi comment faire pour faire prospérer l'entreprise à travers des mesures mises en place pour améliorer les prestations. La compagnie Energie Electrique du Togo(CEET) a fait sienne cette vision managériale. C'est ce qui a conduit ses premiers responsables à envisager une formation des agents en vue de l'amélioration de la qualité de la prestation de la société. Ladite formation qui a ouvert ses travaux le lundi dernier à Lomé est prévue pour durer 6 jours et s'adresse à 37 personnes, chefs d'agence et chefs commerciaux de la CEET. Elle porte sur la gestion de la relation de la société avec la clientèle.



Table d'honneur

Durant six jours ces agents venus de plusieurs villes du pays et de la capitale Lomé, suivront un Le Docteur Grande DJETELI à la personnellement présidé la cérémonie d'ouverture de cette formation hier matin. Il ne s'agira pas des cours magistraux à donner



Photo de famille des participants

aux agents mais des échanges d'expériences a souligné le premier responsable de la CEET. La formation elle est assurée par le cabiner Tri COMPETENCE France. La confiance, la cohérence, la gestion du temps des conflits et des procédures, voilà autant d'aspects

qui retiendront l'attention des participants selon Nicolas MERAN consultants formateur.

On ne finit jamais d'assister à des formations de ce genre de frotter avec les autres et laissé entendre un des chefs d'agence présents pour la formation

La CEET en collation avec d'autres partenaires comme la CEB (fournit de l'énergie électrique aux populations. Depuis quelques années et sous l'impulsion des ses premiers responsables, cette société de se bat pour relever de nombreux défis notamment les délestages l'extension du réseau et bien d'autres.

La rédaction

Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières UN RÉSEAU DE FABRICANTS DE FAUX PAPIERS D'AUTORISATION D'IMPORTATION DE BOIS DÉCELÉ QU'ATTEND LE MINISTRE ANDRÉ JOHNSON POUR PUNIR LE SIEUR NABIÉMA ET SES COMPLICES ?

La protection de l'Environnement a été de tous les temps une préoccupation des autorités togolaises. La coupe anarchique de bois, qui fait partie de la destruction de l'écosystème a été toujours combattue à travers des mesures punitives que le gouvernement prend, car, aujourd'hui, les conséquences néfastes de cette coupe anarchique de bois sur la vie de l'homme sont énormes. Au Togo, les autorités ne ménagent aucun effort dans ce combat. Bien que le commerce du bois soit autorisé, il existe des dispositions qui permettent de le réglementer pour éviter que l'impact sur la vie de l'Homme ne soit pas négatif. L'instauration de la journée de l'arbre le 1er juin de chaque année, ainsi que la mise en place des structures de contrôle et d'attribution d'autorisation de coupe de bois au niveau du ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières sont entre autres mesures prises par le gouvernement togolais. Mais malgré toutes ces mesures, certains citoyens véreux ont choisi d'aller outre, en usant du faux et usage de faux, ceci en complicité avec ceux-là mêmes qui sont chargés de la mise en œuvre de ces mesures. C'est le cas du sieur Nabiéma, un agent de la direction des Eaux et Forêts, qui, depuis longtemps, fait feu de tout bois pour aller à l'encontre de la loi pour des fins purement égoïstes.

En effet, la loi dit que toute personne désireuse de faire le commerce de bois au Togo doit se faire délivrer une autorisation d'importation destinée à la réexportation. D'ailleurs c'est une norme qui se pratique partout au monde, et donc le Togo n'en est donc pas un. Les commerçants de bois au Togo qui, la plupart du temps transitent leurs marchandises entre le Ghana et le Togo ou le Bénin



Le Ministre André Johnson de l'Environnement et des Ressources Forestières

sont donc appelés à fournir les pièces justificatives comportant, un certificat d'enregistrement au Ghana, un contrat TIDD (Timber Industry and Division Development), délivré à Atakoradi et un Proper Market, l'équivalent de certificat d'origine au Togo. Ce sont toutes ces pièces qui seront jointes à celles du Togo pour faire objet d'étude par la commission d'Etude de dossier mise en place par le ministère de l'Environnement. Et c'est au sein de ladite commission que paradoxalement se déroulent des pratiques peu recommandables, du faux et usage de faux qui contribuent à détruire davantage la faune et la flore dans le pays. Le cerveau de cette basse besogne d'après les investigations se trouve être le sieur Nabiéma, qui fait parti bien sûr de la commission d'étude du dossier. D'après les indiscrétions, le sieur Nabiéma, membre de ladite commission se chargerait lui-même de la falsification

des papiers qui devraient normalement être délivrés au Ghana, et les joint à ceux du Togo qu'on dit également falsifiés, pour constituer un bon dossier qui ne souffre d'aucune contestation une fois sur la table de la commission. Tout ceci se fait moyennant la somme de 700 000 fcfa par dossier. Certaines sources vont plus loin pour parler d'1 million de fcfa. Plusieurs sociétés et établissements ont bénéficié de cet acte frauduleux du sieur Nabiéma. On parle de plus d'une centaine. Une fois l'autorisation reçue, toutes ces sociétés sont celles qui se lancent anarchiquement dans la coupe de bois dans le pays détruisant complètement la forêt. L'exemple de malfakassa est un cas parlant. L'autre conséquence de la délivrance frauduleuse de l'autorisation de coupe par le sieur Nabiéma, se trouve être la coupe d'une catégorie de bois qui se fait rare maintenant dans le pays et qu'on appelle « lifiti » et dont le nom scientifique est «

DANIELA ». Or au Togo, seules les autorisations de coupe de tecks sont délivrées.

Notre pays le Togo est en train de renaître, ceci par la volonté des premières autorités qui ne cessent de mettre tout en œuvre afin qu'il en soit ainsi. De tels comportements ne sont ni plus ni moins, des actes criminels qui, non seulement déshonorent le pays, mais aussi anéantissent les efforts des

et tous ses complices, y compris les sociétés et établissements qui se sont trempés dans cette sale affaire se doivent de subir la rigueur de la loi.

Déjà, le ministre André Johnson a fait un premier travail salubre lorsqu'ayant fait le constat de l'existence d'un tel réseau, il n'a pas tardé à dépêcher une mission au Ghana, plus précisément à Atakoradi pour vérification. A César ce qui est à César...

Aujourd'hui, le ministre a en main le rapport qui donne les informations sur les noms des personnes impliquées et les sociétés et établissements à qui le réseau Nabiéma a frauduleusement délivré les autorisations pour détruire la forêt togolaise. Il doit donc aller jusqu'au bout de son travail en livrant ces personnes à la justice afin qu'elles répondent de leurs actes. C'est en le faisant qu'il aura rendu service à sa nation, ce pourquoi d'ailleurs, l'a confiance lui a été faite pour être ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières.

L'on se rappelle que la ministre Dédé Awoéfa n'était pas allée par quatre chemins pour punir les sieurs Tagba, Adoki, et le réseau Kossi Djéou des personnes qui se sont livrées à une affaire similaire.

Affaire à suivre

Quelques sociétés et établissements soupçonnés d'avoir obtenus de faux papiers de la part de Nabiéma

Golden 69 Afrique, Charles Auto Parts, ATCHADE ET FRERES, Ets NOURIDINE, PIDJOLO ET FILS, ENTRE-COBA, AVOGNON ET FILS, Ets MASK ET FILS, LA SOURCE FA, TAIROU MOUKAILA ET FRERES, AHIANDEJIPE ET FILS, Ets CREATIVE PLUS, MAGE.

dirigeants en faveur du développement. Voilà pourquoi, le chef du réseau

LM

LA MAJORITÉ SILENCIEUSE MOBILISE UNE GRANDE FOULE POUR SOUTENIR FAURE GNASSINGBÉ

Le lundi dernier 30 juin 2014, le mouvement "Majorité Silencieuse" a organisé une marche à Lomé. Le but était de communiquer sur les nécessités des réformes constitutionnelles et institutionnelles qui doivent se faire au Togo. Ils étaient une marée de foule, ces militants et sympathisants des mouvements et associations de soutien au pouvoir en place, et regroupés au sein du mouvement de la "Majorité Silencieuse".

Partie de l'hôtel Eda Oba, la marche a parcouru plusieurs artères de la capitale avant de choir sur l'esplanade du palais des Congrès de Lomé. Sur les banderoles établis pour l'occasion on pouvait lire : "Oui pour les réformes. Mais



Foule de militants

seulement par l'Assemblée Nationale". Selon les organisateurs, il ne s'agit pas d'aller à l'encontre de ce qui doit se faire. Mais

que cela se fasse dans les règles de l'art. « Nous sommes des citoyens togolais et nous sommes conscients de ce qui se

passé. Nous sommes d'accord pour les réformes. Mais il faut que ces réformes passent par l'Assemblée Nationale.

C'est l'institution qui est mise en place pour faire les réformes », a expliqué Koffi Agbessi, coordinateur de la Majorité Silencieuse.

Les réformes politiques constituent le principal sujet politique en ce moment au Togo. Et la limitation du mandat présidentiel à 5 ans renouvelables une seule fois, ainsi qu'un mode de scrutin à deux tours sont les points essentiels de ces réformes. Mais l'opposition exige l'application immédiate de la loi une fois votée. Autrement, l'actuel Président de la république ne devrait plus se présenter en 2015, oubliant par là que la loi n'est pas rétroactive. Une idée que rejette la majorité silencieuse.

Richard Komlan Folly

Après le rejet de la loi sur les réformes politiques

FABRE DANS LES RUES DE PARIS ET BRUXELLES ENCORE UNE PERTE DE TEMPS DU PRÉSIDENT DE L'ANC QUI SE TROMPE TOUJOURS DE STRATÉGIE

Le Président de l'Alliance Nationale pour le Changement(ANC) est en train de raser les murs à Paris et à Bruxelles en ce moment d'après les informations rapportées par les médias. Ce voyage aurait pour but d'expliquer à Paris et Bruxelles, la situation politique actuelle au Togo et surtout ce qui s'est passé au parlement avec le rejet par la majorité des députés du projet de loi portant sur les réformes politiques introduit par le gouvernement. Une démarche qui ressemble bien à du "déjà vu" et qui est une énergie de plus qu'est en train de perdre le leader de l'ANC qui ne veut ni voir ni entendre de ce qui est de la réalité. Les togolais à ce jour souhaitent voir ceux qui sont aux affaires (gouvernants) ou qui luttent pour y arriver (opposition) leur présenter du neuf. C'est ce que le pouvoir en place a compris en élaborant des projets capables de réduire la misère des populations. Ces projets ont été favorablement accueillis par les bénéficiaires. Et ce sont des points gagnés par le pouvoir auprès des populations qui n'en demandaient pas mieux. Les togolais veulent vivre avant tout et non consacrer toute leur vie à faire de la politique. Et ça, Jean-Pierre Fabre et ses

compagnons ne l'ont pas encore compris. Récemment, avec la tournée qu'elle a eu à organisée dans le pays, l'on croyait que l'ANC avait pris conscience de ces erreurs. Mais tel ne semble pas être le cas, et une fois encore Jean-Pierre Fabre se lance dans une aventure sans issue.

Aujourd'hui, ce ne sont ni les Bruxellois ou les Parisiens qui viendront voter au Togo pour porter Fabre au pouvoir en 2015. Ce sont bien les togolaises et les togolais qui le feront. En agissant ainsi à chaque fois qu'il y a un problème politique dans le pays, l'ANC montre aux yeux de l'opinion sa faiblesse et son incapacité à diriger s'il arrivait que le peuple lui accorde un jour sa confiance. Présenter un projet de société digne de ce nom et qui répond aux aspirations du peuple, c'est ce qu'on demande à l'opposition togolaise. Et si jusqu'ici, elle ne parvient pas à accéder au pouvoir ou à gagner la moindre élection, c'est bien parce qu'elle est dans l'incapacité de prouver aux togolais qu'elle peut changer leur quotidien.

Fabre à Bruxelles et à Paris

« Rira bien qui rira le dernier » dit-on souvent. L'on se rappelle du traitement réservé à cette



Jean Pierre Fabre de l'ANC

communauté internationale par Jean-Pierre Fabre lui-même. Une communauté internationale traitée de tout les noms d'oiseaux par le président de l'ANC qui était même allé très loin en laissant entendre qu'il ne la faisait plus confiance. Mais aujourd'hui, c'est vers elle que Fabre se tourne pour solliciter de l'appui. Et il ne serait pas superflu si l'on se demandait ce que va dire le président de l'ANC à Bruxelles et à Paris pour véritablement être entendu lorsqu'on sait que la communauté internationale a changé de politique envers les Etats et prône toujours le consensus. Consensus

que le parti de Fabre et ses amis ne veulent pas entendre parler et cherchent à tailler une loi sur mesure et contre une seule personne. Et de plus, la communauté internationale n'a pas que les problèmes togolais à traiter. L'attitude de Fabre ressemble bien à un enfant qui fait toujours recours à son père lorsqu'à chaque fois qu'il est inquiet par ses camarades d'âge. Pas un petit effort pour les affronter. C'est tout simplement ridicule.

On ne cessera jamais de le répéter, il est temps que l'opposition togolaise se fasse une peau neuve pour jouer pleinement son rôle de contrepoids dans le processus démocratique et l'Etat de droit en construction dans le pays.

De nos jours, l'on n'a la chance d'avoir au Togo des dirigeants ouverts et qui acceptent de discuter avec son opposition. Il serait donc judicieux pour l'opposition togolaise de cesser de se comporter comme à l'époque moyenâgeuse en changeant bien sûr d'idée et la manière d'agir. C'est à cette seule fin qu'elle pourra se rendre plus crédible et espérer améliorer son aura auprès de la population.

LM

Lu sur le net !

Peut-on vivre une sexualité harmonieuse malgré l'éjaculation rapide ?

La sexualité est une activité de volupté et de jeu, dont la finalité est la jouissance - la procréation étant plus aléatoire. Le plaisir pour l'homme comme pour la femme peut s'obtenir de mille et une manières, alors pourquoi l'incapacité à faire durer la pénétration vaginale serait-elle considérée dans nos sociétés comme un problème ?

L'éjaculation rapide n'est pas une maladie. Au contraire, elle est le signe d'une très bonne réaction physiologique à l'excitation sexuelle. A d'autres époques, ce phénomène n'était pas considéré comme un problème. Pourquoi aujourd'hui l'éjaculation rapide est-elle alors envisagée comme un handicap et non un signe de bonne santé, de bonne réactivité ? La libération des mœurs sexuelles avec les revendications légitimes des femmes sur leur droit au plaisir, aurait-elle fait de la durée minimale du coït une obligation ?

Une sexualité au service de la sensualité

L'homme qui éjacule rapidement se laisse aller à son émotion et à ses sensations. Ce manque de maîtrise ne correspond pas au stéréotype d'un homme fort, qui assure en toute situation. Bien que l'image machiste latine ait évolué, elle reste ancrée dans les têtes.

La sexualité peut cependant s'envisager sans la pénétration vaginale ou en lui laissant une place secondaire. L'ensemble des caresses, ce qui s'appelle communément les préliminaires amoureux, peuvent devenir le centre de la sexualité. L'orgasme peut s'obtenir pour l'homme, comme pour la femme par des attouchements. Beaucoup de couples adhèrent à cette sexualité non centrée sur la pénétration, par choix ou pour vivre sereinement avec une éjaculation précoce. Les hommes ont parfois peur que leur femme les compare à des partenaires antérieurs sur la durée des rapports sexuels. Mais la comparaison pourrait porter sur les caresses prodiguées avec plus ou moins de tact et de sensualité et là, tout le monde peut être gagnant !

L'inventivité au service du plaisir

Ainsi, inverser le schéma classique, faire des "préliminaires" le moment fort de la sexualité et la pénétration vaginale un moment parmi les autres voire la laisser de côté, ne pas en faire un passage obligé, permettra au couple de réinventer sa sexualité.

Pour beaucoup de femme, le plaisir s'établit plus facilement et plus intensément par les stimulations du clitoris et même du vagin avec les doigts ou la langue. Les hommes aussi sont friands des caresses buccales. Un godemiché peut également être utilisé dans les jeux sexuels.

Chacun donne et reçoit. Qu'importe qui, de l'homme ou de la femme, connaît le premier la jouissance : l'autre sera attentif, ensuite, à poursuivre ses caresses pour qu'advienne l'orgasme de son partenaire.

Dr Agnès Mocquard

COMMUNIQUE DE PRESSE A TOUTES LES MISSIONS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DU TOGO A L'ETRANGER

Dans le cadre de son programme « Initiatives pour le recours aux compétences et autres ressources de la diaspora togolaise », communément appelé Programme Diaspora, et en réponse à la recommandation relative à l'exemption de visa aux togolais de la diaspora, faite au Gouvernement togolais lors des assises de la diaspora tenues à Paris, Montréal et Lomé, le Gouvernement de la République Togolaise, à l'issue du conseil des Ministres du 02 juillet 2014 présidé par le Chef de l'Etat, S.E.M. Faure Essozimna GNASSINGBE, a décidé d'exempter de visa d'entrée et de sortie les togolais détenteurs de passeport étranger, à l'exception de ceux ayant légalement renoncé à leur nationalité togolaise d'origine.

Dorénavant pour rentrer sur le territoire national, ces compatriotes de la diaspora doivent présenter leur passeport obtenu dans le pays d'accueil accompagné soit d'un passeport togolais en cours de validité ou au minimum d'une carte d'identité nationale en cours de validité ou d'une carte consulaire dûment délivrée par un consulat du Togo ou encore de tout autre document pouvant prouver l'origine togolaise des intéressés.

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, en charge conjointement de la gestion de cette décision, ont été instruits pour prendre les dispositions nécessaires à la mise en application rapide de ces mesures, si possible dès cette période estivale 2014.

Cette mesure prend effet à compter du 21 juillet 2014.

Fait à Lomé, le 04 juillet 2014

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

12ème Foire Internationale de Lomé C'EST DU 21 NOVEMBRE AU 08 DÉCEMBRE 2014

Le ton des activités de la 12ème Foire Internationale de Lomé (FIL) a été donné. C'était au cours d'une cérémonie officielle tenue sur le site de la foire à TOGO 2000 le jeudi 3 juillet 2014 à Lomé. A travers ce lancement, les organisateurs souhaitent permettre à la plupart des exposants de commencer les préparatifs de participation à la foire et de leur fournir à suffisance le temps nécessaire pour raffiner leurs projets. La cérémonie s'est déroulée en présence du DG du CETEF Johnson Kueku-Banka, de Léguézim Balouki, ministre du commerce et du secteur privé, de Noupokou Dammipi, ministre des mines et de l'énergie, des chefs d'entreprises, des institutions de commerce et des exposants.

La période retenue pour cette année est du 21 novembre au 08 décembre 2014 à Lomé. Le déroulement des manifestations constitueront une fois encore, l'occasion pour les hommes d'affaires industriels et artisans de profiter du carrefour d'affaires qu'est la 12e FIL. La particularité de cette année est l'introduction d'un thème pour marquer l'événement. Pour madame la ministre Balouki l'événement "requiert un soutien particulier du gouvernement togolais". Le thème retenu pour cette année est : « Energies renouvelables, sources de progrès et de développement durable ». Un thème qui n'est pas fortuit

selon le DG du CETEF. Pour lui, le Togo dispose de beaucoup de potentialité en matière d'énergie alors cette année l'occasion sera offerte à la population de découvrir ces potentialités à travers le 1er Salon international des Energies renouvelables qui se déroulera du 21 au 26 novembre 2014 sur le site avec pour volets principaux des expositions, des colloques, des rencontres de partenariat et espaces de démonstration. L'objectif principal selon Kueku-Banka est de vulgariser et de développer des énergies renouvelables, d'accroître le potentiel d'exploitation et d'utilisation des énergies renouvelable, de développer des échanges Nord-Sud, mise en relation d'affaires entre les professionnels pour l'établissement d'accords de partenariat et d'échanger des idées et des informations et de promotion des procédés, systèmes ou équipements. "Cette foire d'exposition, plate forme de promotion tant nationale qu'internationale vise à donner une valeur additionnelle d'innovation à l'initiative privée" a-laisse entendre le DG de CETEF.

Contrairement à l'édition passée l'espace réservée cette année pour les manifestations est de 90 000 m² contre 16 580 m² ce qui permettra d'accueillir plus de visiteurs. Les pays hôtes de cette 12ème édition sont, la Pologne et le Sénégal.

DJADE Charles

COMMUNIQUE DE PRESSE

SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LE CETEF-LOME ET LA SABER

Lomé, le 03 juillet 2014 – Le Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé « Togo 2000 » (CETEF-LOME) et la Société Africaine des Biocarburants et des Energies Renouvelables (SABER), ont procédé ce jour à la signature d'un contrat de partenariat. Cette signature entre dans le cadre de la 12ème Foire Internationale de Lomé qui se déroulera du 21 novembre au 08 décembre 2014 et dont le thème est : « Les énergies renouvelables : source de progrès et de développement durable ». En marge de cette foire, il se tiendra le premier Salon International des Energies Renouvelables de Lomé (SIERL).

Aussi, les deux parties, conscientes de leur complémentarité, ont-elles décidé de mettre en synergie leurs forces pour offrir un cadre d'expositions et d'échanges aux acteurs du secteur où d'éminents experts de la question communiqueront sur les nouvelles technologies en matière d'énergies durables et les instruments de financement disponibles.

Au cours de la cérémonie de signature, le Directeur Général du CETEF-LOME, M. Kuéku-Banka JOHNSON, a déclaré : « La promotion des énergies propres et

renouvelables dans laquelle s'inscrit cette 12ème édition est également un pilier non négligeable de lutte contre les changements climatiques, logique dans laquelle s'est inscrit notre pays à travers la mise en place d'une politique environnementale. »

Quant au Président Directeur Général de la SABER M. Thierno Bocar TALL, il a laissé entendre que : « le monde est confronté à un défi du changement climatique et de la préservation de notre écosystème consécutive à l'usage intensif des énergies fossiles. Il est alors plus qu'urgent de se tourner vers des sources d'énergies alternatives plus sobres en émission de carbone et plus durables. »

Il faut souligner que cette cérémonie de signature s'est déroulée en présence de la Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, Mme Bernadette LEGZIM-BALOUKI et de celui de l'Energie et des Mines, M. Dammipi NOUPOKOU.

A propos du CETEF-LOME

Le Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé «TOGO 2000» (CETEF) est situé au nord-est de Lomé à proximité de l'aéroport

International GNASSINGBE Eyadema. Etalé sur une superficie de 90 000 m², il comprend quatre (4) pavillons couverts d'environ 6 000 m² chacun dont deux entièrement climatisés, d'un espace shopping (semi-ouvert), de 32 000 m² et d'un espace extérieur de 27 000 m². Il offre une plateforme unique aux opérateurs économiques togolais et ceux venus du reste du monde pour échanger et promouvoir les affaires à l'occasion des foires et salons qu'elles abritent dont la célèbre Foire Internationale de Lomé.

A propos de la SABER

La Société Africaine des Biocarburants et des Energies Renouvelables (SABER) - déclinaison française de African Biofuel and Renewable Energy Company (ABREC) - est une organisation internationale ayant son siège à Lomé. Son capital est détenu par 15 Etats actionnaires (Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo) et 6 institutions financières (BIDC, BOAD, ECOBANK, FAGACE, IEI et NEXIM BANK). Elle a pour objectifs

(i) la promotion et le financement des projets d'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique dans les secteurs public et privé, (ii) le transfert de nouvelles technologies vertes pour le développement des industries des énergies renouvelables, (iii) le renforcement des capacités et les conseils aux gouvernements et au secteur privé pour tirer le maximum d'avantage des marchés d'énergies propres et du carbone.

Pour plus d'informations, contactez :

CETEF-LOME

Route de l'Aéroport,
BP : 10056 Lomé-Togo
Tél. : +228 22 35 07 27
Fax : +228 22 26 17 54
www.cetef.tg

SABER

Immeuble CEDEAO, 9ème Etage
128, Boulevard du 13 Janvier
BP : 2704 Lomé-Togo
Tél. : +228 22 21 68 64
Fax : +228 22 22 81 51
www.saber-abrec.org



Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'A PARTIR DE CE JOUR, LES ESPACES TELECOM PORT, ASSIVITO, AGOE ET KARA RESTENT OUVERTS A LA CLIENTELE DE 12H A 14H 30MN DU LUNDI AU VENDREDI ET DE 08H A 13H LES SAMEDIS.

TOGO TELECOM REMERCIE SON AIMABLE CLIENTELE POUR SA DISPONIBILITE ET SA CONFIANCE.

LA DIRECTION GENERALE

Les états généraux de la presse togolaise LES JALONS D'UN NOUVEAU DÉPART POSÉS LE CONAPP ET L'ATOPEL SATISFAITS DES TRAVAUX

Du 30 juin au 02 juillet 2014 se sont déroulés à Kpalimé, les travaux sur les états généraux de la presse. Une occasion pour les acteurs des médias et le gouvernement de faire un diagnostic profond des maux qui minent le bon fonctionnement de la presse togolaise. C'est le Premier Ministre Ahoomey-Zunu qui a ouvert les travaux. Environ 250 participants étaient présents à ces assises dont le thème est : « *Le pari de la professionnalisation* ».

Plusieurs discours ont précédé les travaux proprement dits. La ministre Anaté Germaine Kouméalou, de la Communication, dans son discours de circonstance a salué l'esprit qui a guidé les organisations de presse et le comité d'organisation tout au long des préparatifs des assises. Pour elle, lorsque la presse joue pleinement son rôle, elle constitue un puissant levier pour le progrès d'une nation, un moteur de renforcement du lien social. Mais lorsqu'elle



Les membres du Gouvernement



Les Participants

faillit à cette mission, elle peut devenir un frein à tout processus de développement. Tous

étaient présents à Kpalimé, organisations professionnelles de médias publiques comme privés, membres du gouvernement, partenaires techniques et financiers, membres de la HAAC, pour mettre à plat les faiblesses de la presse togolaise et envisager les approches de solutions. Lors de son discours d'ouverture le Premier Ministre Séléagodji Ahoomey-Zunu, est revenu sur les conditions dans lesquelles la presse togolaise est née et sa contribution à l'émancipation des peuples depuis les années 90. « Cette presse, nous l'avons voulu et nous la voulons au service de la paix, de la justice et de la cohésion nationale », a déclaré Ahoomey-Zunu qui s'est dit confiant en l'avenir de la presse togolaise. « Malgré les difficultés et les exigences des temps et malgré les dérapages et les abus que l'on pouvait reprocher à la presse, nous espérons tous qu'elle prendra le temps de

s'améliorer, de se parfaire pour être entièrement à la hauteur des enjeux », a-t-il ajouté. Plusieurs thématiques exposées par des experts venus du Bénin, du Tchad et du Togo ont été débattues durant ces 3 jours de travaux et ont permis de faire des recommandations à l'endroit des dirigeants. A la fin des travaux, la ministre de la Communication s'est réjouie de la qualité des travaux et a réaffirmé l'engagement du gouvernement à faire une exploitation judicieuse des recommandations. « Je puis vous rassurer de la disponibilité du Président de la république et du gouvernement à mettre tout en œuvre pour traduire en actes concrets les réflexions pertinentes ici engagées, en vue d'améliorer la qualité des prestations de nos médias et de moderniser leur environnement réglementaires », a déclaré Anaté Kouméalou.

LM

Le CONAPP et l'ATOPEL satisfaits des travaux

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) et l'Association Togolaise de la Presse Privée en Ligne (ATOPPEL) se félicitent du bon déroulement des états généraux de la presse togolaise tenus du 30 juin au 2 juillet 2014 dernier à l'Infa de Tové à Kpalimé. L'annonce a été faite lors d'une conférence de presse animée conjointement hier mardi 8 juillet 2014 par les deux organisations professionnelles des médias à Lomé.

Il s'est agi au cours de cette conférence de presse de faire le point sur la participation du CONAPP et de l'ATOPPEL aux états généraux de la presse togolaise. Ayant pris part très activement à ces états généraux à travers leurs membres, les deux organisations ont tenu à remercier les autorités publiques qui selon le président du CONAPP étaient à l'origine de cette initiative. Le CONAPP et l'ATOPPEL se félicitent non seulement de l'esprit de responsabilité dont ont fait preuve les participants, studieux et impliqués tout au long des travaux mais également de la qualité des échanges qui a permis que chacun ait pu s'exprimer et porter ses idées. Les 2 organisations de presse notent avec satisfaction que plus de 90% de leurs propositions regroupées dans une plate-forme



Quelques membres du bureau du CONAPP et de l'ATOPEL

commune ont été retenues dans les commissions, approuvées par la plénière et intégrées aux recommandations.

Le CONAPP et l'ATOPPEL ont aussi annoncé au cours de cette conférence de presse la mise en place d'une commission ad hoc chargée de faire le tri des recommandations en identifiant les destinataires, d'établir un chronogramme en ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations et aussi servir de cellule de veille et de force de proposition en liaison avec le représentant du CONAPP et de l'ATOPPEL au sein du comité de suivi des recommandations des états généraux.

DJADE Charles

Lisez et faites lire
le Messenger

Pour toute publicité
ou annonce,

contactez :

90 28 06 05



**21 Nov.
8 Déc.
2014**

**12^{ème}
Foire
LOME**

Foire de toutes les opportunités

REMERCIEMENTS

La Direction du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF-LOME) remercie les autorités administratives, les directeurs de sociétés, les opérateurs économiques, les hommes d'affaires et les médias de leur présence et de leur implication à la réussite du lancement Officiel de la Campagne de Promotion de la **12^{ème} Foire Internationale de Lomé qui s'est tenu le jeudi 03 juillet 2014 à la salle Africa du CETEF-LOME..**

Vous avez toutes et tous fait de cette manifestation une belle journée fructueuse et conviviale.

Encore une fois merci à vous tous.

CETEF - LOME

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME "TOGO 2000"

BP 10056 Lomé - Togo

Tél:(00228) 22 26 40 31 / 22 30 38 48 / 22 35 07 27 Fax:(00228) 22 26 17 54

Site web: www.cetef.tg E-mail: ceteflome@cetef.tg